

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 45/46 (1905)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

geliefert. Der Uebertritt der Luft nach Stollen I erfolgte bei Km. 9,150; ihre Temperatur betrug bei den Ventilatoren $2,6^{\circ}\text{C}$, beim Uebergang nach Stollen I $27,2^{\circ}\text{C}$. Die bei Km. 9,150 aufgestellten Stollenventilatoren förderten in 24 Stunden vor Ort des Richtstollens $266\,000\text{ m}^3$ und vor Ort des Parallelstollens $214\,500\text{ m}^3$, die daselbst mit $26,6^{\circ}\text{C}$ austraten. Mittels einer Turbine und Zentrifugalpumpe, die im Querstollen Km. 4,720 aufgestellt sind, wird Kühlwasser den kalten Quellen bei Km. 4,400 entnommen; es hat 12°C Anfangstemperatur und erwärmt sich bis zur Verwendungsstelle auf $17,5^{\circ}\text{C}$. Diese Anlage ist am 20. März in Betrieb gekommen. Als Triebwasser wurden durchschnittlich 31 Sek./l eingeführt; dasselbe erwärmte sich von 4°C Anfangstemperatur bis zu $23,2^{\circ}\text{C}$ bei Km. 9,150 und 24°C beim Austritt aus den Bohrmaschinen.

In Tabelle V (S. 249) sind die Lufttemperaturen vor Ort enthalten.

Für die andern Arbeitsstellen betrug die Temperatur auf der Nordseite $27,5^{\circ}\text{C}$ bis $32,5^{\circ}\text{C}$, auf der Südseite im Firststollen $29,0^{\circ}\text{C}$ bis 30°C , bei der Mauerung $28,5^{\circ}\text{C}$ bis $31,5^{\circ}\text{C}$.

Am Stande der Querstollen hat sich im Berichtsjahr nichts geändert.

Die Gesamtleistung an Mauerwerk ist in Tabelle VI (S. 249) zusammengestellt.

An Mauerungsarbeiten waren zu Ende März fertig erstellt auf der Brieger Seite: beide Widerlager auf $10\,119\text{ m}$, das Scheitelgewölbe auf die gleiche Länge und $11\,51\text{ m}$ Sohlengewölbe; auf der Seite von Iselle: das rechte Widerlager auf 8680 m , das linke Widerlager auf 8670 m , das Scheitelgewölbe auf 8640 m und 1700 m Sohlengewölbe. Der Stand der Kanäle ist gleich geblieben wie zu Ende Dezember.

Als tägliche Durchschnittsleistung für das Quartal werden angegeben auf der Nordseite, wo der Vollausschub bis zu Km. $10,119$ am 18. Februar fertig war, an Aushub 47 m^3 , bei einem Verbrauch von 27 kg Dynamit

Wettbewerb für den Neubau eines Gesellschaftshauses der Drei E. Gesellschaften in Klein-Basel.

II.

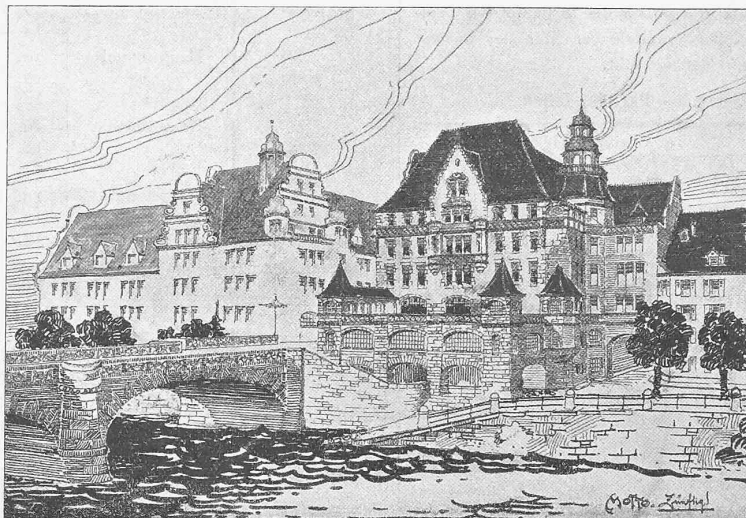
Unsere Darstellung der prämierten Arbeiten vervollständigen wir nachstehend durch die Wiedergabe des mit

einem III. Preise bedachten Entwurfes Nr. 17 mit dem Motto: „Zünftig“ von Architekt Alfred Leuzinger aus Basel z. Z. in Stuttgart und verweisen für die Beurteilung des Projektes wiederholt auf das von uns auf Seite 174 bis 176 veröffentlichte preisgerichtliche Gutachten. Zugleich sehen wir uns veranlasst, berichtend darauf hinzuweisen, dass, wie im Gutachten bereits mitgeteilt wurde, die von uns schon veröffentlichten Projekte der Architekten La Roche, Stähelin & Cie. und Suter & Burckhardt nicht wie die Ueberschriften in Nr. 18 unserer Zeitschrift angegeben, mit einem I. und

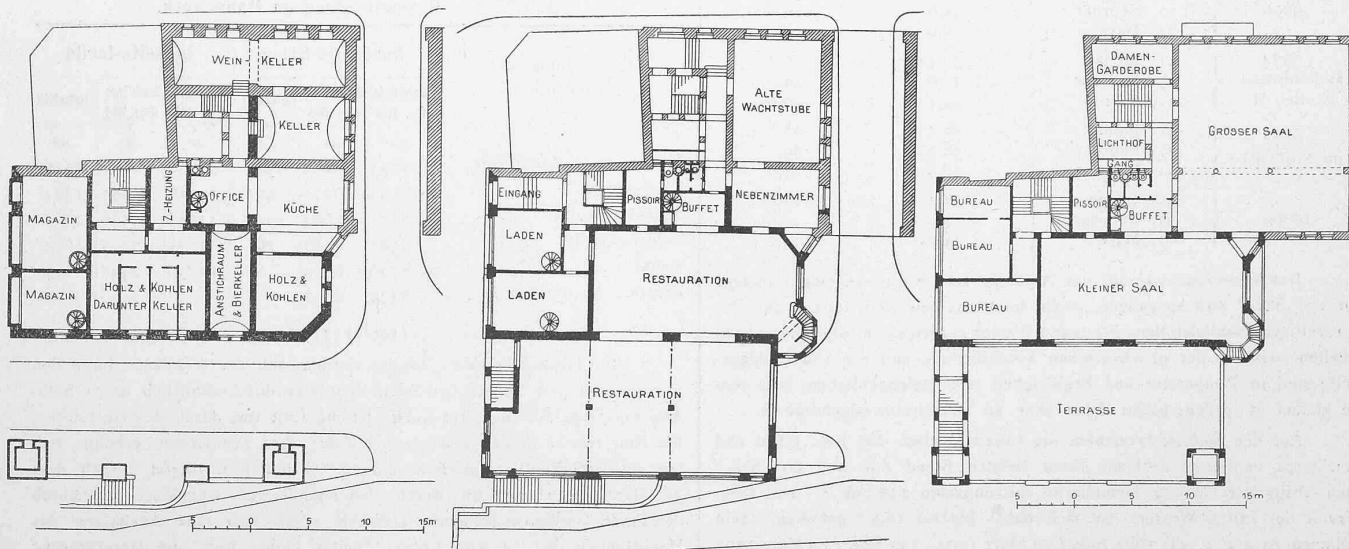
II. Preise, sondern mit je einem II. Preise „ex aequo“ bedacht worden sind.

Wettbewerb für ein Knaben-Primarschul-Gebäude in Vevey.

Wir veröffentlichen nachstehend das Gutachten des Preisgerichts zu diesem Wettbewerb. Eine Darstellung der



Perspektive der Fassaden am Rhein.



Grundrisse vom Kellergeschoss, Erdgeschoss und ersten Obergeschoss. — Masstab 1:600.

sowie 43 m^3 Mauerwerk; auf der Südseite 221 m^3 Aushub bei 250 kg Dynamitverbrauch sowie 84 m^3 Mauerwerk.

Die Zahl der Unfälle betrug im Vierteljahr auf der Nordseite 39, darunter ein schwerer, und auf der Südseite 238, die sämtlich ohne schwere Folgen verlaufen sind.

hauptsächlichsten Grundrisse, Schnitte und Ansichten der prämierten Arbeiten werden wir, da uns die zur Herstellung der Bildstöcke nötigen Pläne erst jetzt übersandt werden konnten, sobald als möglich folgen lassen. Der Wortlaut des vom 13. April datierten preisgerichtlichen Gutachtens ist folgender:

Rapport du Jury.

Monsieur le Syndic et Messieurs,

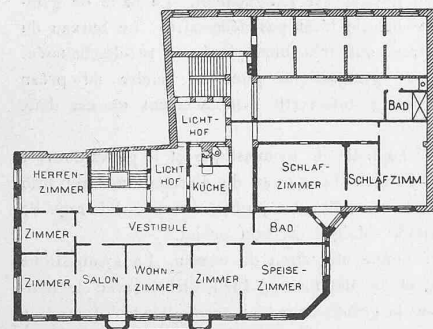
Le Jury que vous avez bien voulu nommer pour juger les projets de concours pour un collège primaire de garçons à construire à Vevey, a l'honneur de vous présenter son rapport comme suit:

Le 18 novembre 1904, les trois membres du jury: MM. Ad. Tièche-Frey, architecte à Berne, Henri Juvet, architecte à Genève, Ernest Prince, architecte à Neuchâtel, se sont réunis à Vevey pour discuter, en présence de la Municipalité, le projet de programme qui leur avait été soumis. Le programme de concours résultant de cette discussion a été adopté à l'unanimité. Les 12 et 13 avril 1905, le jury se réunit une seconde fois à Vevey pour procéder à l'examen et au jugement des projets exposés au Musée Jenisch.

Monsieur Ad. Tièche préside la séance; Monsieur Marc Camoletti, architecte à Genève, remplace Monsieur Henri Juvet décédé depuis la première réunion; Monsieur Ernest Prince est désigné comme rapporteur, et Monsieur Emile Meystre assiste aux opérations du Jury en qualité de représentant de la Municipalité de Vevey.

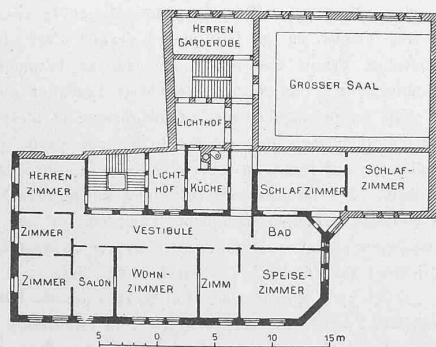
Cinquante neuf projets, tous parvenus à la date fixée, sont en présence. Ils sont numérotés de 1 à 59 suivant l'ordre dans lequel ils sont exposés et portent comme suit les devises ou signes distinctifs prescrits par le programme:

N° 1. Davel. 2. Bleu et jaune. 3. Coq noir dessiné. 4. Sur le



Grundriss vom
dritten
Obergeschoss.
Masstab 1:600.

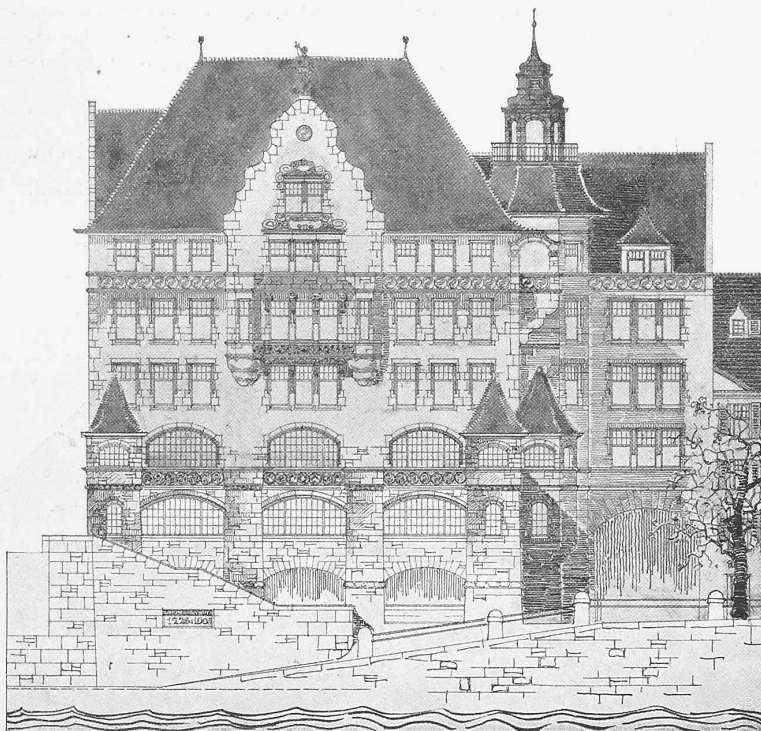
Grundriss vom
zweiten
Obergeschoss.
Masstab 1:600.



Square. 5. Vevey 1905. 6. O vert et blanc (a.) 7. Aquila. 8. Au Sud. 9. Dent du Midi. 10. O vert et blanc (b.) 11. Jaman. 12. W jaune et bleu. 13. W. avec rameau. 14. Anon. 15. Motto R. 16. Cercle jaune et rouge. 17. Pestalozzi. 18. En Avant. 19. Salles tranquilles. 20. Nar-

cisses. 21. Narcisse dessiné. 22. 1/2. 23. Espiègle. 24. A toi mon Vevey. 25. 19800 m². 26. Pax Labor. 27. Photo de St-Martin. 28. W. 1. 29. Bébé dessinant. 30. Vieux-Vevey. 31. 1905. 32. Cécile. 33. Rouge et blanc. 34. Simplon. 35. Alpha. (A.) 36. Alpha. (B.) 37. Cygne dessiné. 38. Vert et blanc. 39. A. 40. Senta.

III. Preis. Motto: «Zünftig». — Verfasser: Arch. A. Leuzinger, z. Z. in Stuttgart.



Ansicht des Gesellschaftshauses gegen den Rhein. — Masstab 1:400.

Les membres du Jury commencent leurs opérations par procéder individuellement à un premier examen des projets puis se rendent sur le terrain du quai de la Veveyse afin d'examiner l'emplacement sur lequel la Commune se propose de construire le Collège.

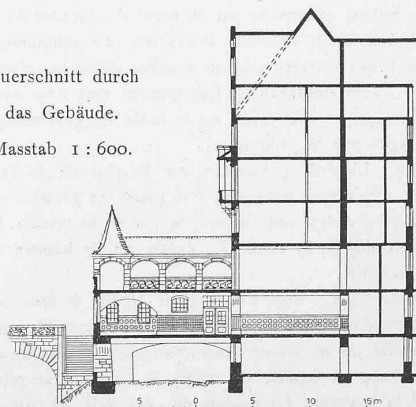
A la reprise de la séance il est décidé de procéder par éliminations et d'écarter en premier lieu tous les projets qui dénoteraient une faiblesse de conception trop grande, une erreur de parti indiscutable ou une présentation par trop sommaire. Pour ces raisons sont éliminés au premier tour les 27 projets suivants: Nos 1, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 32,

33, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 49, 53, 54, 55, 56, 58.

Au 2^e tour d'élimination 14 projets sont encore écartés pour n'avoir pas répondu d'une façon complètement suffisante aux données du programme ou pour avoir adopté des dispositions de plan que le Jury envisage comme défectueuses. Ce sont les projets portant les Nos 6, 8, 11, 20, 23, 31, 44, 46, 48, 50, 51, 52, 57 et 59.

Restent en présence 18 projets tous plus ou moins remarquables sous des rapports différents. Les cubes de chacun de ces projets ainsi que

Querschnitt durch
das Gebäude.
Masstab 1:600.



leurs devis sont minutieusement vérifiés par les soins de l'administration de la ville puis le Jury procède à leur égard à un examen très approfondi et très serré qui l'amène à écarter encore, en 3^e élimination, les 13 projets suivants:

N° 2. Bleu et jaune. Projet sérieusement étudié; la disposition générale des bâtiments est bonne. Trop de décrochements en façade. Salle de gymnastique de forme défectueuse et préau couvert sans communication avec le bâtiment principal. W.C. en nombre insuffisant. Salle des maîtres placée trop haut, au 2^e étage. Deux escaliers de même importance au lieu d'un escalier principal bien accusé.

N° 3. *Cog noir*. L'architecture des façades est un peu trop sévère; la forme plein cintre des fenêtres des classes du rez-de-chaussée n'est pas à recommander. La halle de gymnastique placée dans l'angle sud-est du terrain porterait une ombre malheureuse sur la cour. Les W. C. sont insuffisants et placés comme ils le sont au bout des couloirs ils empêchent toute communication entre le bâtiment principal et le préau couvert. Les classes sur la ruelle des jardins ont un éclairage de face qui n'est pas admissible. Bonnes salles de dessin dans les combles.

N° 4. *Sur le Square*. Bonne disposition générale du plan. La gymnastique est bien placée, elle écarte d'une façon heureuse le bâtiment principal des maisons de la ruelle des jardins. Bonne communication des couloirs avec le préau couvert. Trois classes dont l'orientation au nord est contraire aux dispositions du règlement cantonal. Le corridor principal est mal éclairé.

N° 7. *Aquila*. Plan trop compliqué, beaucoup de place perdue pour locaux secondaires, par conséquent projet coûteux. Façades plutôt lourdes et massives.

N° 16. *Cerle jaune et rouge*. Bonnes façades. Neuf classes situées sur la ruelle des jardins sont mal orientées à cause du voisinage immédiat des

bâtiments bordant cette ruelle. Le préau est d'une forme trop décousue.

N° 21. *Narcisse dessiné*. La disposition générale du projet est mauvaise; l'entrée principale sur le quai de la Veveyse n'est pas à recommander. La partie du plan qui forme l'angle de la rue du Torrent et du quai de la Veveyse n'est pas étudiée, elle est trop compliquée. Les façades sont banales. La perspective est bien rendue.

N° 27. *Photo de St-Martin*. Le plan du bâtiment principal est bien étudié. La surface du grand préau est trop réduite par la gymnastique qui se trouve au sud-est et surtout par le recul des façades du grand bâtiment qu'a nécessité le motif décroché de l'entrée. La communication entre les couloirs et le préau couvert, par un escalier extérieur, n'est pas assez directe. Les W. C. sont insuffisants. Les façades sont trop uniformes, de style caserne. La façade et la coupe de la halle de gymnastique ne sont pas à l'échelle exigée par le programme.

N° 28. *Wt*. L'entrée principale sur le quai de la Veveyse n'est pas heureuse, elle serait plus indiquée à la place du préau couvert et de la gymnastique qui occupent, sans raison, la partie du terrain le plus directement accessible depuis la ville. Le préau est de bonnes dimensions, bien dégagé et ensoleillé.

N° 30. *Vieux Vevey*. Bon projet bien étudié et bien présenté; la perspective est particulièrement ravissante. Il est regrettable que le corps de bâtiment principal où se trouve l'entrée soit trop important et pas assez simple en plan comme en façade. Ce corps de bâtiment se relie mal avec l'aile du quai de la Veveyse. Le couloir de cette aile est trop étroit. Les W. C. sont insuffisants. La forme du préau est trop déchiquetée et la halle de gymnastique n'est pas bien placée dans ce préau.

N° 35. *Alpha A*. Bonne disposition générale du plan. L'entrée principale sous le grand escalier n'est pas heureuse. Il n'y a pas de communication directe entre le bâtiment principal et le préau couvert. Les vestiaires ont trop d'importance. La forme de la salle de gymnastique est défectueuse. L'escalier principal n'est pas suffisamment central pour desservir convenablement les classes des étages. Les façades ont trop de décrochements et ne sont pas assez étudiées au point de vue des proportions.

N° 36. *Alpha B*. Même projet que le précédent avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, quoique l'escalier soit plus central.

N° 39. *A*. L'entrée sous l'escalier principal manque de hauteur. Le préau couvert est bien placé, mais la halle de gymnastique entrave le grand préau. La petite façade sur la ruelle des jardins est trop décrochée. Les salles de dessin sont mal orientées au midi. La façade sur la cour qui est une des plus importantes n'est donnée que par une travée qui ne permet pas de bien se rendre compte de l'impression générale.

N° 47. *W. 2*. L'entrée est encombrée et le départ de l'escalier principal n'est pas bien éclairé. Les classes sont trop courtes, elles n'ont que 9 mètres. Il n'y a pas de communication entre le préau couvert et

les corridors. Trois classes sont orientées sur la ruelle des jardins, ce qui est mauvais à cause de la proximité des bâtiments avoisinants. Le sol du rez-de-chaussée est trop élevé.

Après ce 3^e tour d'éliminations il ne reste plus en présence que 5 projets, savoir:

N° 5. *Vevey 1905*. Bon projet, les façades sont bien étudiées leur silhouette est agréable. La disposition générale du plan est bonne bien que la gymnastique ne soit pas bien placée. L'emplacement affecté au musée scolaire aurait pu être occupé par la classe qui se trouve sur la ruelle des jardins. La salle des maîtres est placée trop haut, elle est au 2^e étage. Les corridors sont un peu sombres

N° 12. *W. dans cerle jaune et bleu*. Projet bien étudié avec façades simples. L'utilisation du terrain est bonne bien que le grand préau soit trop resserré par les bâtiments dont les décrochements de façades trop importants ont exigé un recul notable sur l'alignement. La halle de gymnastique est trop longue, sa galerie n'est pas nécessaire. Le bureau du directeur et la salle des maîtres sont très bien placés au rez-de-chaussée. Il faut traverser la halle de gymnastique pour se rendre au préau couvert; on pourrait avec avantage intervertir l'emplacement de ces deux constructions.

N° 29. *Bébé dessinant*. La halle de gymnastique et le préau couvert ferment trop la grande cour au sud. Le bureau du directeur est trop loin de l'entrée. Deux classes sur la ruelle des jardins ont une éclairage de face qui pourrait être supprimé. Malgré ça, bon projet.

N° 34. *Simplon*. Très bonne utilisation du terrain. La gymnastique et le préau couvert qui sont en communication bien directe avec le bâtiment principal n'entravent pas la grande cour bien ensoleillée. L'orientation de toutes les classes est normale et les corridors sont bien éclairés. La communication entre l'entrée principale et le vestibule du grand escalier est trop exigüe, ce qui fait que ce dernier n'est pas assez en vue; il serait préférable d'avoir une entrée spéciale au bâtiment scolaire, en face de l'escalier, sur le pan coupé. L'étude de l'escalier secondaire serait à revoir. La seule coupe sur l'entrée est insuffisante et n'est pas exacte, il y aurait lieu d'ajouter environ 2 mètres de hauteur pour obtenir un sous-sol convenable ce qui ferait un cube d'environ 22,400 m. au lieu de 20,300 portés au devis. Les façades sont originales et intéressantes bien que les toitures du bâtiment principal manquent d'ampleur et que leurs enchevêtrements compliqués soient à simplifier. Tous ces changements pourraient se faire facilement sans nuire à l'ensemble du projet.

N° 37. *Cygne dessiné*. La distribution du bâtiment scolaire est bien ramassée, l'entrée est bien comprise, la circulation dans les corridors est facile et l'escalier principal dessert bien les classes; cependant la surface de certaines classes paraît un peu insuffisante. Les façades sont sans prétention, mais bien étudiées. Au point de vue d'éclairage, il y aurait lieu de modifier les fenêtres de classes du rez-de-chaussée dont la forme n'est pas à recommander.

Das Christusrelief
am Hauptportal

der Pauluskirche
in Basel.

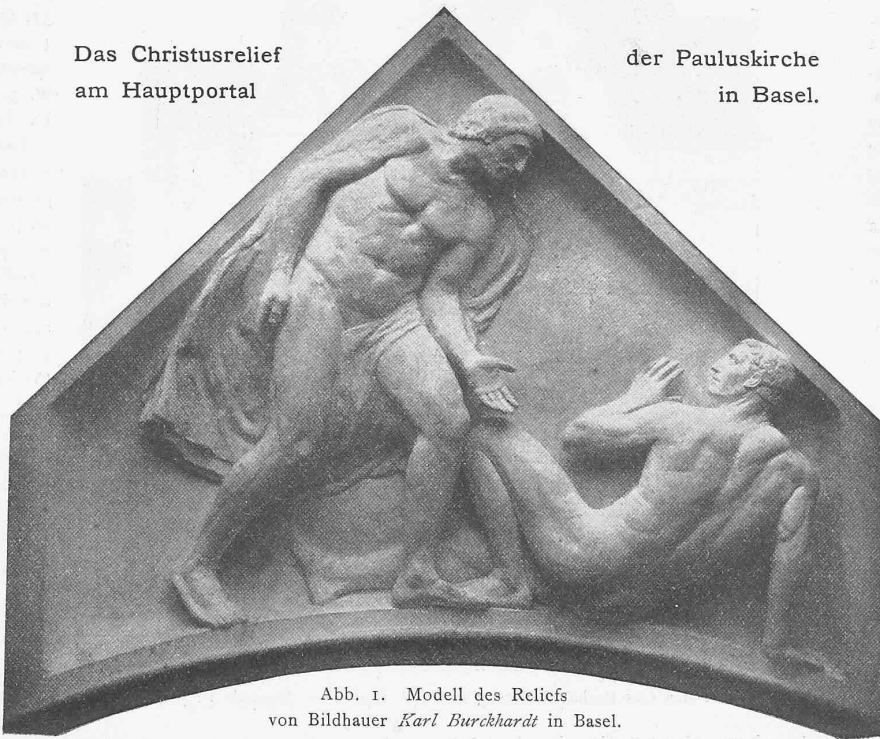


Abb. 1. Modell des Reliefs
von Bildhauer Karl Burckhardt in Basel.

En conséquence de ce qui précède, le Jury, après délibération, décide à l'unanimité de récompenser comme suit les cinq derniers projets:

Un premier prix de Fr. 1400.—	au projet n° 34, Simplon.
Un second prix de Fr. 1200.—	„ n° 37, Cygne.
Un troisième prix de Fr. 800.—	„ n° 5, Vevey 1905.
Un quatrième prix de Fr. 600.—	„ n° 12, W dans cercle jaune et bleu.

et une mention honorable „ n° 29, Bébé dessinant.

Puis, Monsieur le Syndic de Vevey, en présence des membres du Jury et de deux représentants de la Municipalité, procède à l'ouverture des plis cachetés. Celui du n° 29, mention honorable, n'est pas ouvert.

Il en résulte que les auteurs des quatre premiers projets récompensés sont les architectes suivants:

1er prix	MM. Monod & Laverrière, architectes, à Lausanne.
2me „	M. Ch. Gunthert, architecte, à Vevey.
3me „	M. H. Meyer, architecte, à Lausanne.
4me „	M. Ami Rolaz, architecte, à Lausanne.

Vevey, le 13 avril 1905.

Ad. Tüche, architecte.

E. Prince, architecte. M. Camoletti, architecte.

Das Christusrelief am Hauptportal der Pauluskirche in Basel.

Von Bildhauer Karl Burckhardt in Basel.

Ein Künstler, der sich erkühnt, die gewohnten Wege zu verlassen und dem Publikum seine Schöpfungen in neuartiger Weise vorzuführen, wird nie einstimmigen Beifall finden. Aber je mehr und je heftiger sich die Meinungen für und wieder bekämpfen, desto ruhiger darf er selbst über seine Arbeit denken. Denn nur ein Werk von Wert wird zu solch lebhaftem Meinungsaustausch Veranlassung geben.

Auch über Karl Burckhardts Relief am Hauptportal der Pauluskirche in Basel sind vielerlei Ansichten laut geworden. Die Architekten des Baues, Curjel & Moser in Karlsruhe¹⁾, hatten über dem Rundbogenportale und unter den Schrägen des abschliessenden Giebels zur Belebung der Mauerfläche ein Relief vorgesehen und einen Bossen stehen lassen, in fünfeckiger Form mit einem Kreissegment als Basis. Im Mai 1903 beschloss dann die Kommission des Pauluskirchenbauvereins, dem Bildhauer Karl Burckhardt, der damals in Rom weilte, den Auftrag zu erteilen und schlug ihm als Themen „Christus den Lehrenden“, „Christus den Heilenden“ oder „Christus, der die Sünder annimmt“, vor. Bereits Mitte Juni trafen die Skizzen in Gips ein, begleitet von einer Reihe von Studienblättern, aus denen erschen werden konnte, mit welchem Ernst der Künstler seine Aufgabe in Angriff genommen hatte. Aus dem Gedanken, Christus darzustellen, „wie er die Sünder annimmt“, war allmählich die noch viel eindringlichere Auffassung Christi „wie er dem Sünder aufhilft“ geworden und die zuerst in üblicher Weise dem vorhandenen Stein angepasste Komposition; bei der Christus aufrecht in der Mitte zu beiden Seiten von knieenden Gestalten umgeben war, konzentrierte sich allmählich zu der bewegten Gruppe von nur zwei Figuren, die zeigte, wie der gefallene Sünder seine Hand nach der hilfsbereiten Rechten des vorüberschreitenden Heilandes ausstreckt.

Die Skizzen wurden einer Kommission, bestehend aus den Herren Architekt K. Moser, Dr. Ernst Stüchelberg, Georg Stamm-Bruckner, Pfarrer Altherr und Pfarrer Miescher zur Beurteilung unterbreitet und der vom Künstler zur Ausführung bestimmte Entwurf im August 1903 angenommen. Nach weiterer Durcharbeitung, bei der der Sünder zur Erzielung noch grösserer Gegensätze als eben im Schläfe von dem heranschreitenden Christus überrascht dargestellt wurde, und nach Fertigstellung des Modells in natürlicher Grösse (Abb. 1) in Gips im April 1904 erfolgte die Genehmigung desselben durch den Regierungsrat von Basel-Stadt und

vom Oktober 1904 bis Februar 1905 die Uebertragung und Ausführung des Modells in dem gelben Dürkheimer Sandstein (Abbildung 2) durch den Künstler selbst und den Bildhauer Meier aus Herisau.

Miscellanea.

Das Stuttgarter Rathaus. (S. 179). Aus einem Vortrag, den Oberbaurat Jassoy, der Erbauer des neuen Rathauses, in Stuttgart im dortigen Verein für Baukunde hielt, entnehmen wir die folgenden allgemein interessierenden Angaben. Obwohl die Gründung durchaus guten Lettenboden, gegen Nordwest sogar Fels ergab, wurden doch für die Grundplatte des Turmes die Abmessungen (15/15/1,8 m) derart gewählt, dass der Boden nur mit 1,5 kg cm² beansprucht wird. Beim Mauerwerk verzichtete man auf die sonst übliche Forderung gleich hoher Schichten und senkrechter Stossfugen und benutzte die Steine so, wie sie der Bruch ergab; nur für die Schichtenhöhen wurde mit Rücksicht auf die Hintermauerung eine durch 7,7 cm teilbare Zahl vorgeschrieben. Die I-Eisen der Decken sind innen nicht verputzt, sondern nur gestrichen und in die künstlerische Deckenausbildung mit einbezogen worden. Die Dachkonstruktion besteht in ihrem unteren Teil, der zur Aufbewahrung der Akten dient, aus Eisen, oben aus Holz. Sämtliche Leitungen des ganzen Baues sind in leicht zugänglichen, durch Blechtafeln abgeschlossenen Aussparungen des Mauerwerkes untergebracht, die nicht wie sonst in der Mittelwand, sondern in den Trennwänden der einzelnen Zimmer liegen; mit Rücksicht darauf ist jede zweite Wand stärker ausgebildet. Die Dampf-Heizung besorgt eine Niederdruck-Anlage. Die Kessel sind im Untergeschoss aufgestellt; von dort wird der Dampf nach dem Dachboden gedrückt und von hier aus in die einzelnen Stockwerke verteilt. Neben den Leitungen liegen die Lüftungskanäle aus besonders hergestellten, innen glasierten Tonröhren. Die Zimmer werden mittels Pulsion, die Küche durch Aspiration ventiliert, wozu die Frischluft in eisernen Säulen auf dem Marktplatz eingesaugt wird; für später ist die Erstellung eines monumentalen Brunnens geplant, unter dessen Wasser-schleier sodann die Einsaugung der Ventilationsluft erfolgen soll. Dem Verkehr im Innern dienen vier Treppen, sowie drei Fahrstühle, davon zwei mit Paternosterbetrieb. Als Tiefe wurde für die Zimmer der Seitenflügel 7 m, für die dortigen Gänge 3,5 m gewählt. Bei dem Frontbau dagegen, in dem die Repräsentationsräume untergebracht sind, war die Tiefe des Festsals mit 11 m massgebend; die Gänge haben hier eine Breite von 6,5 m.

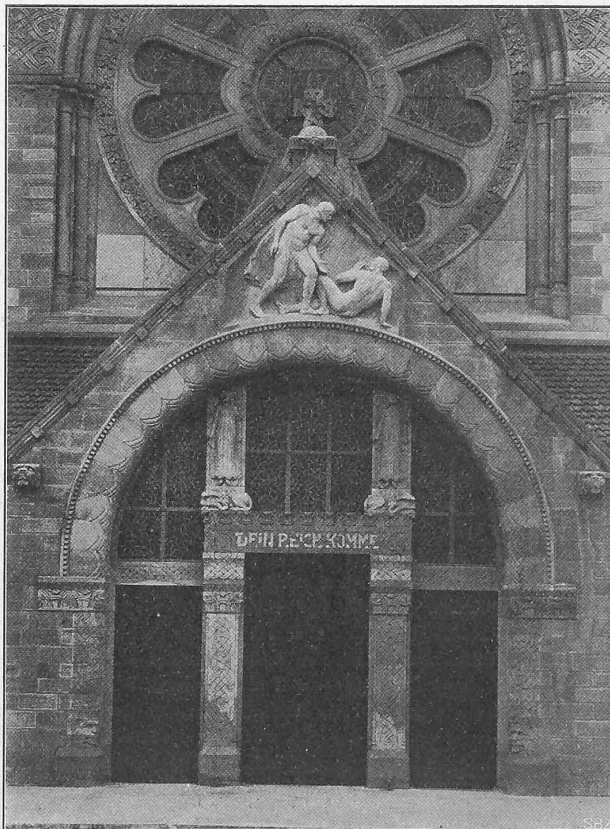


Abb. 2. Ansicht des Hauptportals der Pauluskirche in Basel.

¹⁾ Siehe unsere eingehende Darstellung der Pauluskirche in Basel in Bd. XL, S. 1 und ff.